

## REUNION DU 27 MARS 2007

*Le vingt sept mars deux mil sept à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mars, sous la Présidence de Monsieur Philippe LAUREAU, Maire.*

Etaient présent : Monsieur Philippe LAUREAU, Maire

Messieurs Claude SIONNEAU et Georges PINGOT, adjoints

Mesdames Marie-Thérèse CROZA, Nicole de la TAILLE, Sophie DERRIEN, Aude LUCE et Messieurs Bruno ARNOUS RIVIERE, Jean-Marc HARAN, Jean-Pierre EPIE, Paul JOGUET, Jean-Louis GUERIS  
Conseillers

Absents excusés : Christine DURAND, Dominique DENIS

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Paul JOGUET,

Date de convocation : 20 mars 2007

Date d'affichage : 30 mars 2007

QUESTION A AJOUTER :

- DESIGNATION D'UN DELEGUE SI ACCORD NOUVEAU CONTRAT D'ASSOCIATION
- ECOLE LES TOURNESOLS - DEMANDE DE SUBVENTION

SOMMAIRE :

1°) VOTE DES SUBVENTIONS 2007 - SUITE

2°) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2007

3°) ASSAINISSEMENT - Approbation du compte de gestion dressé par Monsieur ANDREA, ayant exercé cette gestion du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2006

4°) ASSAINISSEMENT- Approbation du Compte Administratif 2006

5°) ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DE RESULTAT

6°) ASSAINISSEMENT - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2007

7°) COMMUNE - Approbation du compte de gestion dressé par Monsieur ANDREA, ayant exercé cette gestion du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2006

8°) COMMUNE - Approbation du Compte Administratif 2006

9°) COMMUNE - AFFECTATION DE RESULTAT

10°) COMMUNE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2007

11°) ECOLE - PROPOSITION DE MODIFICATION DU CALENDRIER SCOLAIRE 2007/2008

12°) DESIGNATION D'UN DELEGUE SI ACCORD NOUVEAU CONTRAT D'ASSOCIATION

13°) PLANTATION DE HAIES 2007-2008

14°) ECOLE LES TOURNESOLS - DEMANDE DE SUBVENTION

15°) ORGANISATION ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LES 22 AVRIL ET 6 MAI

16°) DIVERS

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance, le Conseil Municipal passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

### **1°) VOTE DES SUBVENTIONS 2007 - SUITE**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions suivantes :

- ASF FOOT .....	4000.00 €
- Ecole Saint Jacques .....	15 000.00 €
- CADETS DU BAUGEOIS .....	100.00 €
- CHALLENGE MUNICIPAL .....	250.00 €

TOTAL 19 350 €

### **2°) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2007**

Le Conseil Municipal après délibération vote à l'unanimité les taux d'impositions suivants :

Taxe d'habitation.....	11.22 %
Taxe Foncière (bâti).....	15.10 %
Taxe Foncière (non bâti).....	30.25 %
Taxe Professionnelle .....	11.45 %

### **3°) ASSAINISSEMENT - Approbation du compte de gestion dressé par Monsieur ANDREA, ayant exercé cette gestion du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2006**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2006 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer et celui des mandats, le compte de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après en avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2006.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2006 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la gestion bonne et exacte.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2006 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2006 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

DECLARE, à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2006 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserve de leur part.

### **4°) ASSAINISSEMENT - Approbation du Compte Administratif 2006**

Le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2006 qui se dresse comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : .....9 826.99 €  
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : .....21 076.38 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : .....21 839.89 €  
RECETTES D'INVESTISSEMENT : .....29 912.34 €

#### **5°) ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DE RESULTAT**

Les membres du Conseil Municipal après en avoir entendu le compte administratif 2006 dressé par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter le compte de gestion 2006 dressé par le receveur et après avoir constaté un excédent de fonctionnement de : 11 249.39 € décide d'affecter l'excédent comme suit :

002 : 11 249.39 €

#### **6°) ASSAINISSEMENT - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2007**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité vote le budget primitif 2007 qui s'équilibre comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : .....22 750 €  
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : .....22 750 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : .....29 340 €  
RECETTES D'INVESTISSEMENT : .....29 340 €

#### **7°) Commune - Approbation du compte de gestion dressé par Monsieur ANDREA, ayant exercé cette gestion du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2006**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2006 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer et celui des mandats, le compte de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après en avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2006.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2006 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la gestion bonne et exacte.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2006 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2006 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

DECLARE, à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2006 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserve de leur part.

## **8°) COMMUNE - Approbation du Compte Administratif 2006**

Le Maire s'étant retiré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2006 qui se dresse comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : .....366 423.69 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : .....493 056.54 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : .....333 282.13 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : .....405 249.18 €

## **9°) COMMUNE - AFFECTATION DE RESULTAT**

Les membres de la , après avoir entendu le compte administratif 2006, dressé par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter le compte de gestion 2006 dressé par le receveur et après avoir constaté un excédent de fonctionnement de : 126 632.85 € décide d'affecter l'excédent comme suit :

002 : 42926.85 €

1068 : 83706.00 €

## **10°) COMMUNE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2007**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité vote le budget primitif 2007 qui s'équilibre comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : .....458 472.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : .....458 472.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : .....245 158.00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : .....245 158.00 €

## **11°) ECOLE - PROPOSITION DE MODIFICATION DU CALENDRIER SCOLAIRE 2007/2008**

Monsieur le Maire fait lecture de l'arrêté de l'Inspection Académique de Maine-et-Loire concernant le calendrier scolaire 2007-2008 (semaine de 4 jours et de 4,5 jours).

## **12°) DESIGNATION D'UN DELEGUE SI ACCORD NOUVEAU CONTRAT D'ASSOCIATION**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de la Préfecture de Maine-et-Loire dans lequel ils nous font part de la demande de l'école privée « St Jacques » de transformer le contrat simple actuellement en place en contrat d'association avec pour effet la rentrée scolaire 2007-2008.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la transformation de ce contrat en contrat d'association. Madame Nicole de la TAILLE représentera la commune aux réunions de l'école privée pour délibérer sur le budget.

### **13°) PLANTATION DE HAIES 2007-2008**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la mise en œuvre d'une opération plantation de haie. Il rappelle que la plantation doit être au minimum de 100 mètres par demandeur et de 1 000 mètres minimum sur l'ensemble de la commune.

Un article sera prochainement insérer dans la presse afin que les personnes intéressées puissent venir s'inscrire.

Actuellement 4 demandes ont été déposées en mairie pour une longueur totale de 500 mètres.

### **14°) ECOLE LES TOURNESOLS - DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de la classe CM1-CM2 de l'école publique « Les Tournesols » dans lequel il est demandé une subvention de 475,47€ afin de permettre de financer leur classe de découverte qui se déroulera du 11 au 15 juin à PREFAILLES.

La Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'attribuée une subvention d'un montant de 475,47 € à l'Ecole « Les Tournesols » afin de financer leur classe de découverte.

### **15°) ORGANISATION ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LES 22 AVRIL ET 6 MAI**

voir tableau

### **16°) DIVERS**

✧ Courrier Ecole « Les Tournesols » :

- demande d'achat d'une table supplémentaire (plateau 0x120, hauteur 75)
- demande si possibilité d'installer le bac à sable pendant les vacances scolaires

✧ Documents à consulter :

- Schéma Régional de Développement Economique
- Plan Départemental d'actions de Sécurité Routière 2006
- Trafic et sécurité 2005

Sans autres questions la séance est levée le jeudi 27 mars 2007 à 23 H 25.